## UCLouvain

wfarm2255 2017

## Soins pharmaceutiques en officine et stage

12 crédits

15.0 h + 40.0 h

Enseignants	Lacour Valérie ;				
Langue d'enseignement	Français				
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe				
Préalables	Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formation qui proposent cette UE.				
Thèmes abordés	Les objectifs principaux du cours WFARM2255 sont d'amener l'étudiant à:  Comprendre les différents aspects et rôles du métier de pharmacien d'officine ouverte au public  Acquérir une démarche de soins pharmaceutiques quelle que soit la situation qui amène le patient à se présenter à l'officine (demande de conseil concernant sa santé, demande d'un médicament non soumis à prescription, ou présentation d'une prescription)  Pour atteindre ces objectifs, les thèmes abordés seront :  Vérification de la validité d'une prescription (contrôle administratif, des doses et de leur adéquation avec le patient)  Démarche pharmaceutique en cas de plainte ou de demande de conseil par le patient  autour des plaintes courantes en officine (rhinite allergique, constipation, diarrhée, douleur,)  autour de la contraception (continue et d'urgence)  autour des dispositifs d'inhalation  Choix d'un MNSP en adéquation avec la patient (autour des plaintes analysées, y compris chez la femme enceinte et allaitante)  Gestion des interactions médicamenteuses et des incompatibilités dans les préparations magistrales  Autres rôles du pharmacien (tenue d'un manuel de qualité, suivi des données de pharmacovigilance, réalisation				
Acquis d'apprentissage	Au terme du dispositif (cours + séminaires + stage), l'étudiant devra être capable'  D'utiliser les savoirs acquis lors des années précédentes, particulièrement dans les domaines de la pharmacologie, pharmacothérapie, galénique, chimie  D'analyser tout type de demande du patient en officine ouverte au public (obtenir l'information nécessaire, l'organiser et l'évaluer):  Présentation d'une prescription  Plainte ou demande de conseil  Demande d'un MNSP (médicament non soumis à prescription)  De décider de la prise en charge la plus adaptée face à chaque demande(renvoi vers le médecin ou validation de la demande)  De dispenser un traitement en fournissant une information complète, pertinente et compréhensible par le patient, afin d'optimiser son observance à ce traitement  De choisir un MNSP parmi les possibilités existantes sur base de critères argumentés(Recommandations EBM, coût, galénique, préférences du patient)  De communiquer de manière adéquateavec le patient et/ou son entourage, les autres membres de l'équipe officinale, les autres professionnels de la santé, afin de développer une relation thérapeutique d'aide et de confiance qui soutienne l'observance  D'argumenter ses décisions et ses choixen utilisant, chaque fois que nécessaire, les sources d'information pertinentes propres à la pratique professionnelle du pharmacien d'officine				
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».  L'évaluation tient compte de l'ensemble du parcours réalisé par l'étudiant:  Des interrogations courtes au début de chaque séminaire de suivi permettent d'évaluer la préparation du thème du séminaire et la réalisation des règles de 3.  Un examen écrit porte sur les connaissances acquises au terme de l'exposé théorique, du stage et des séminaires (TOP 100, démarche pharmaceutique dans les situations analysées aux séminaires, aspects légaux et administratifs autour de la prescription et du médicament,)  Une évaluation des compétences acquises au terme du stage est réalisée par le maitre de stage.				

Méthodes d'enseignement	C'est un parcours d'apprentissage qui est proposé aux étudiants : cours en auditoire en début d'année académique, selon le principe des classes inversées,puis manipulation de la matière lors des séminaires ainsi qu'au travers du stage.
Contenu	Le parcours d'apprentissage proposé comporte:  Des cours en auditoire en début d'année (15h de cours) qui explicitent le rôle du pharmacien, et proposent outils et méthodes indispensables pour pouvoir effectuer une démarche de prise en charge des patients à l'officine complète, structurée et efficace. Afin d'optimiser l'apprentissage, ces cours sont donnés selon le principe des classes inversées.  Un stage officinal de 6 mois, réalisé par l'étudiant, chez un maitre de stage agréé par l'UCL. La maitrise suffisante de la pharmacologie spéciale, de la pharmacothérapie et de la pharmacie galénique est indispensable pour l'accès au stage officinal. Par conséquent, la réussite des unités d'enseignement WFARM2111, WFAR2114, WFARM2116, WFARM2156 et WFARM2157 est indispensable pour être autorisé à commencer le stage officinal.  Des séminaires, organisés pendant le stage, par petits groupes (20-30 étudiants):  Lors des séminaires de suivi (6/étudiant), la démarche de soins pharmaceutiques est appliquée à diverses situations concrètes vécues fréquemment à l'officine: délivrance des dispositifs d'inhalation, choix d'un MNSP pour un patient, gestion d'une interaction médicamenteuse, démarche de choix d'un MNSP chez la femme enceinte et allaitante, conseils et suivi pharmaceutique de la contraception.  Des séminaires de débriefing du stage sont également organisés afin d'échanger les expériences vécues au stage et de définir la démarche de résolution des difficultés ou cas particuliers rencontrés.
Bibliographie	Support de cours obligatoire : Répertoire commenté des médicaments (mis à disposition gratuitement par les enseignants de pharmacologie)
Faculté ou entité en charge:	FARM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Master [120] en sciences pharmaceutiques	FARM2M	12	WFARM2134 ET WFARM2111 ET WFARM2114 ET WFARM2116 ET WFARM2156 ET WFARM2157	<b>Q</b>			